(5)
FRC 4 33897
Case
FRC
26239

CONVENTION NATIONALE.

# SUITE DU PLAN D'INSTRUCTION PUBLIQUE

*PRÉSENTÉ*

Par A. H. WANDELAINCOURT,

Député du Département de la Haute-Marne.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE.

## DE L'ART DE PENSER,

DÉBARRASSÉ DU FATRAS ET DES ÉPINES DE L'ÉCOLE,

OU

*Exposition d'une méthode pour se procurer, en moins de quinze jours, les notions les plus claires, les plus utiles & les plus essentielles, sur les opérations de l'esprit dans la recherche de la vérité & l'étude de la nature.*

*Scribendi rectè, sapere est & principium & fons.*
Hor. art. poet.

*L'Enfant.* J'entends répéter sans cesse que, pour parler & écrire correctement, il faut s'accoutumer à penser juste: apprenez-moi, je vous prie, la méthode de le faire; car j'ai un grand desir de bien parler.



THE NEWBERRY LIBRARY

*Le Maître.* Votre désir est très-louable ; car la science, après la vertu, est le plus grand de tous les biens, le plus convenable à l'homme, & celui qui le distingue le plus de la brute. L'ignorance est l'image de la mort. On a raison de dire que pour bien parler il faut bien penser ; &, pour bien penser, il faut s'accoutumer à réfléchir sur ce qui se passe en nous, & à bien connoître la nature de nos idées.

*L'enfant.* Mais j'ai entendu dire qu'il n'y avoit aucune connoissance certaine.

*Le maître.* Vous avez entendu dire une fausseté. Il y a des principes sûrs & si inconteſtables, qu'il est impossible qu'ils soient jamais faux. Cela doit être ainsi, autrement la société ne pourroit subsister : nous ne serions tous qu'un amas confus de visionnaires & d'insensés ; nous n'irions plus qu'au hasard, sans observer ni principes, ni lois, ni règle ; le monde ne seroit plus qu'un théâtre de confusion & de désordre.

*Des idées.*

*L'enfant.* On dit cependant que nous ne connoissons pas les choses en elles-mêmes.

*Le maître.* On a raison de le dire : nous ne connoissons les choses que par les idées que nous nous en formons ; de sorte que si nous n'avons pas une idée exacte des choses, nous les connoissons mal, & que nous ne les connoissons pas absolument, si nous n'en avons point d'idée. En conséquence, pour se procurer beaucoup de connoissances, il faut travailler à avoir une grande abondance d'idées bien dirigées.

*L'enfant.* Qu'est-ce donc qu'une idée ?

*Le maître.* L'idée, c'est tout ce que l'esprit apperçoit ; c'est la représentation, l'image qu'il se forme de quelque chose.

*L'enfant.* Comment notre ame parvient-elle à acquérir des idées ?

*Le maître.* Très-facilement : un cheval, une mouche, un arbre, une maison, frappent ma vue, & laissent dans mon esprit leur représentation ou leur image. Cette représentation est ce que l'on nomme idee.

D. Qu'arrive-t-il alors ?

R. Trois choses : 1°. le cheval, la mouche, &c. frappent mes yeux ; cette action s'appelle sensation. 2°. Ce mouvement qui se fait sur l'organe de ma vue, laisse dans mon ame la représentation de toutes ces choses ; c'est ce qu'on nomme idée. 3°. Mon esprit fait attention à ces représentations ; voilà la pensée.

D. Quelles règles doit-on observer touchant les idées ?

R. C'est d'y mettre de la clarté, de la netteté, de la justesse, de la précision. Pour cela, il faut observer deux choses : 1°. on doit s'accoutumer à considérer les objets sous toutes leurs faces, s'attacher à découvrir les relations qu'ils peuvent avoir ensemble, & les différences qu'elles mettent entr'eux. 2°. Quand il est question de juger d'une idée, il ne faut en prononcer que ce que nous en connoissons & de la manière que nous en avons connoissance.

D. Comment pouvons-nous manifester en dehors nos idées ?

R. Par des signes ou par des paroles.

D. Qu'est-ce qu'un mot ?

R. C'est un terme destiné à signifier une idée & l'objet qu'elle représente. Ainsi le mot *soleil* est un terme français, qui exprime l'astre qui nous éclaire pendant le jour. Chaque langue a ses termes propres & particuliers, tandis que les idees sont les mêmes chez tous les hommes.

D. Quelles règles doit-on observer dans l'usage des termes ?

R. 1°. Les termes ne doivent avoir qu'une seule signification ; s'ils en avoient plusieurs, il faudroit déclarer quel sens on leur donne. 2°. Dans l'emploi des termes, il ne faut jamais s'éloigner de l'usage reçu. 3°. Les termes

équivoques, c'eſt-à-dire, ceux qui ſe diſent de pluſieurs choſes dans des ſens différens, comme le mot *bélier* qui ſignifie tantôt une conſtellation, tantôt un animal domeſtique, & tantôt une machine de guerre ; ainſi que les mots analogues qui ſignifient un rapport ſemblable dans des ſujets fort différens ; tel eſt le mot *pied* par rapport aux hommes, aux arbres, aux montagnes, à une chaiſe ; tous ces termes, dis-je, doivent être diviſés pour enſuite déſigner ce qu'ils ſignifient.

D. Notre eſprit ſe borne t-il à avoir des idées claires & nettes des choſes qui le frappent ?

R. S'il en reſtoit là, ſes connoiſſances ſeroient trop bornées. Quand notre ame a des idées nettes & préciſes, elle peut les comparer enſemble, voir ce qu'elles ont de commun ou de diſſemblable, & enſuite porter ſon jugement ſur ce qu'il en penſe.

## *Du jugement.*

D. Comment appelle-t-on cette ſeconde opération de notre entendement ?

R. On l'appelle *jugement.* Ainſi, quand je penſe que mon habit eſt rouge ou qu'il n'eſt pas blanc, je forme un jugement ; & quand ma bouche le prononce, c'eſt une propoſition.

D. Quelle eſt la nature du jugement ?

R. Lorſqu'il eſt queſtion de juger, l'eſprit compare deux idées enſemble ; & après avoir apperçu qu'elles conviennent ou ne conviennent pas entr'elles, il décide ſur ce rapport que telle choſe eſt compriſe dans telle autre, ou qu'elle n'y eſt pas compriſe.

D. Quand eſt-ce qu'un jugement eſt vrai ?

R. Un jugement eſt vrai quand il unit des idées qui conviennent entr'elles, & il eſt faux quand il prononce qu'une choſe eſt ce qu'elle n'eſt pas. Ainſi, quand je dis,

*trois & trois font ſix*, mon jugement eſt vrai ; car *trois* répété deux fois eſt la même choſe que *ſix*. Ce ſeroit de même, ſi je diſois : *deux & deux* d'un côté, & *quatre* de l'autre, ſont la même choſe. Au contraire je me tromperois & ferois un jugement faux ſi mon eſprit affirmoit que *deux & un* font *quatre*.

D. Que faut-il faire pour ne pas ſe tromper dans ſon jugement ?

R. Il faut bien examiner l'une & l'autre des idées ſur leſquelles on veut prononcer, & n'en affirmer que ce que l'on voit, & comme on le voit.

D. N'y a-t-il pas d'autres règles pour juger ſi un jugement eſt vrai ou faux ?

R. Pas abſolument d'autres. Quand notre eſprit reçoit une impreſſion, il doit l'examiner attentivement, & ne pas s'arrêter à la première lueur qu'elle lui préſente. Lorſqu'il en a pluſieurs, il faut qu'il ne les confonde pas les unes avec les autres, & qu'il n'uniſſe que celles qui ſont faites pour aller enſemble. Quand cela eſt fait, tout eſt dit pour l'eſprit ; il n'a plus d'autres moyens pour augmenter ſes connoiſſances que de la vérité d'un jugement ou de ſa fauſſeté, conclure la vérité ou la fauſſeté d'un autre. C'eſt ici la troiſième & dernière opération de l'eſprit.

## *Du Raiſonnement.*

D. Comment appelez-vous cette dernière opération de l'entendement humain ?

R. On l'appelle *raiſonnement*. Le jugement unit ou ſépare des idées, & le raiſonnement unit ou ſépare des jugemens. Ainſi, quand mon eſprit prononce, *le ſage eſt heureux*, c'eſt un jugement qu'il fait ; il affirme que le terme *heureux* convient à l'*homme ſage*. Mais ſi je dis, *le ſage eſt heureux, puiſqu'il vit content, & que le bonheur conſiſte à être content ;* je raiſonne, & je prononce que

les idées qui compoſent ces trois divers jugemens, conviennent entr'elles & rendent abſolument la même idée, puiſque le bonheur conſiſte à être content, & que le ſage étant content, il eſt évident qu'il eſt heureux.

D. Que fait alors mon eſprit?

R. Il fait la même choſe que lorſqu'il juge. Dans l'un & l'autre cas, il n'a que des idées à examiner & à comparer enſemble. Quand je juge, j'unis enſemble deux idées que je vois convenir entr'elles; &, quand je raiſonne, j'unis trois idées que j'apperçois être faites pour ſe convenir réciproquement. Ainſi, quand j'ai prononcé, *le ſage eſt heureux*, j'ai fait un jugement; mais, pour voir ſi je ne me trompois pas dans ce jugement, j'ai cherché ce qui étoit propre à rendre heureux, & j'ai trouvé que c'étoit d'être content. Alors, connoiſſant que ces trois idées *ſage*, *heureux*, *content*, convenoient enſemble, ou, pour mieux dire, que les termes *heureux*, *content* & *ſage* ne rendoient qu'une ſeule & même idée complexe, j'ai pu, ſans craindre de me tromper, prononcer le raiſonnement que je viens de rapporter.

D. Pour bien raiſonner que faut-il donc avoir fait?

R. Il faut s'être bien attaché à connoître la nature des idées qui doivent entrer dans un raiſonnement, & n'en prononcer que ce que l'on en connoît. Quand l'eſprit eſt arrivé à ce terme, il ne peut aller plus loin. Tout ce qui eſt au-delà n'eſt plus de ſon reſſort; il ne voit rien que ſes idées, ſon domaine & ſes connoiſſances ne s'étendent pas plus loin.

D. En combien de manières notre ame peut-elle agrandir ſes idées?

R. En quatre: par *rencontre*, ou par *proportion*, ou par *ſimilitude*, ou par *comparaiſon*.

Par *rencontre*. Je n'ai jamais vu de perroquet, on m'en montre un, celui que je vois laiſſe dans mon eſprit l'idée d'un perroquet.

Par *proportion*. Jamais je n'ai connu de géant ; je m'en forme cependant une idée, en augmentant dans mon esprit la hauteur des hommes ordinaires que je vois tous les jours se présenter à ma vue.

Par *similitude*, lorsque je me forme une idée sur le modèle d'une autre. Je n'ai jamais vu d'autre ville que celle où j'habite ; &, sur l'idée que j'en ai prise, je me forme l'idée des autres villes.

Enfin par *comparaison* ou par *composition*. Je vois d'un côté une tour, & de l'autre de l'or ; je compose ces deux idées, & je me forme l'idée totale d'une tour d'or.

D. N'y a-t-il qu'une seule méthode pour juger de la valeur des idées, des mots, des jugemens & des raisonnemens ?

R. Non ; c'est toujours à la nature des idées qu'il faut avoir égard. L'esprit ne voyant que ses idées, & ne raisonnant que sur ses idées, n'a d'autres moyens, pour juger de la valeur de toutes ses opérations, que de voir si ses idées sont claires, distinctes, & conformes à ce qu'on nie d'elles ou à ce qu'on en affirme. Ces principes, par exemple, *il n'y a point de montagne sans vallée*, *le oui n'est pas le non*, *un & un font deux*, ne nous paroissent certains, & ne laissent dans notre esprit aucun doute, que parce que nous voyons clairement qu'ils énoncent des idées tellement vraies, tellement claires, qu'elles ne peuvent, quelque supposition qu'on puisse faire, être autrement qu'on les annonce. Effectivement, qui ne voit au premier instant que l'idée d'une montagne, c'est-à-dire, d'un lieu élevé, est unie à l'idée d'un endroit bas, qui lui est contigu ; qu'*un* & *un* d'un côté, & *deux* de l'autre, sont la même chose ; que le *oui* & le *non* donnent des idées tout opposées ?

D. Il est donc inutile de recourir au syllogisme pour découvrir la vérité d'une proposition ?

R. Abſolument inutile. Il eſt bien plus sûr, bien plus ſimple, plus facile, plus naturel d'examiner les termes de chaque propoſition, de voir les idées qu'on attache à chacun de ces termes, de conſidérer enſuite ce qu'elles ont de commun ou de différent, & de n'en prononcer que ce que l'on en voit.

*Des principes de nos connoiſſances.*

D. Ne pourroit-on pas réduire les principes de nos connoiſſances dans certaines bornes faciles à parcourir ?

R. Toutes les vérités à la connoiſſance deſquelles l'homme peut parvenir, ſe réduiſent à ſix claſſes différentes : à celles de principe, à celles de raiſonnement, à celles d'autorité ou de fait, à celles de ſentiment intérieur, à celles des ſens, à celles d'analogie.

D. N'y a-t-il pas des certitudes de plus d'une eſpèce ?

R. Il y en a de trois ſortes : les certitudes métaphyſiques, les certitudes phyſiques, & les certitudes morales.

D. Qu'entend-on par certitude métaphyſique ?

R. Les certitudes métaphyſiques ſont fondées ſur des vérités tellement certaines, qu'il eſt impoſſible qu'elles ſoient jamais autrement. Par exemple, un cercle ſera toujours une figure ronde, un demi-pied ſera toujours moindre qu'un pied, un triangle aura toujours trois angles, il ſera toujours impoſſible qu'une choſe ſoit & ne ſoit pas en même temps, le blanc ne ſera jamais le noir, celui qui penſe exiſte néceſſairement, deux & deux d'un côté & quatre de l'autre ne donneront jamais un motif de choiſir & de préférer l'un à l'autre, un bâton aura toujours deux bouts ; ſi à des grandeurs égales on ajoute des quantités égales, il eſt néceſſaire que les ſommes reſtent égales, &c : toutes ces propoſitions & ſemblables annoncent des vérités qui ſe prouvent d'elles-mêmes. Effectivement tout le monde voit que le blanc & le noir ne ſont pas

la même chose ; qu'un pied se divise en deux demi-pieds, & que la moitié est moindre que le tout ; que, si l'on ôte les deux bouts d'un bâton, ce n'est plus un bâton ; que dire *un triangle* ou *une figure à trois angles*, c'est rendre la même idée par des paroles différentes ; que penser & exister sont deux choses inséparables.

D. Quand est-ce qu'une proposition est certaine d'une certitude physique ?

R. Une proposition est certaine d'une certitude physique, quand sa vérité est appuyée sur le cours de la nature. Par exemple, quand je dis, *le soleil se levera demain, les fleuves ne retournent pas vers leur source, les pierres que l'on jette en l'air retombent toutes vers la terre, le feu consume le bois auquel on l'applique, les liqueurs tendent à se mettre de niveau* ; j'annonce des vérités physiques, parce que toutes ces propositions seront toujours vraies, tant que les lois de la nature seront conservées.

D. Qu'appelle-t-on certitude morale ?

R. Une proposition est certaine d'une certitude morale, quand elle est appuyée sur une assurance telle qu'on peut l'avoir dans le cours ordinaire de la vie, & le train commun des choses. Telles sont celles-ci : *il y a une ville nommée Rome, Alexandre s'est rendu fameux par ses conquêtes, les Romains ont eu un empereur nommé Antonin, &c.*

Une proposition est donc moralement certaine, quand l'esprit n'a aucune erreur à craindre, tant que les mœurs des hommes seront les mêmes. Elle est physiquement sûre, quand elle ne sauroit être autrement, à moins qu'on ne déroge aux lois de la nature. Elle est métaphysiquement certaine, lorsqu'elle ne peut, dans aucune supposition, cesser d'être ce qu'elle est.

D. Et les vérités de conséquence, qu'est-ce que c'est ?

R. Les vérités de conséquence ou de raisonnement sont celles qui ne se découvrent que par la réflexion, que

par l'étude & par une combinaison exacte de plusieurs idées ensemble. *Tous les corps sont poreux, l'air est pesant, les feux follets sont des exhalaisons de la terre*, sont des propositions de cette nature ; on n'en acquiert la connoissance qu'autant qu'on réfléchit sur les idees & sur les termes qui les composent, de sorte que ceux qui n'ont pas raisonné sur ces objets, n'en connoissent ni la vérité ni la certitude. C'est pour cela qu'on les appelle vérités de conséquence. Or ces vérités sont aussi certaines que celles de principes : les unes & les autres sont fondées sur la clarté des idées dont la certitude passe d'une proposition à une autre.

D. Quelles sont les vérités de fait & d'autorité ?

R. Nous avons des vérités de fait, toutes les fois que nous nous assurons de l'existence de quelque fait ou par nos propres observations, ou par le témoignage des autres hommes. Je n'ai jamais été en Amérique, & mon imagination ne peut se figurer qu'il y ait des antipodes ; cependant je ne puis douter de l'existence de ces portions du globe terrestre, après les relations authentiques que l'on m'en fait depuis plus de trois siècles.

D. Et les vérités de sens, que sont-elles ?

R. Les corps qui sont hors de nous excitent sur nos sens certains mouvemens & certaines sensations qui se communiquent à notre ame, pour qu'elle soit avertie de tous les mouvemens que les corps étrangers opèrent sur celui dont la direction lui est confiée. De-là deux sortes de sensations ; celles que les corps excitent sur les cinq organes de nos sens, & celles que l'ame éprouve. La première espèce retient le nom de sensation, & la dernière celui de sentiment intérieur.

Les vérités de sens sont donc celles qui sont appuyées sur le rapport constant, perpétuel & général des sens, savoir, de la vue, de l'ouie, du goût, de l'odorat & du

toucher. Les propositions *il y a des corps*, *il existe du mouvement*, renferment des vérités que nous ne connoissons que par l'impression que les corps font sur nos sens.

D. Les vérités de sentiment intérieur se font elles connoître facilement ?

R. Les vérités de sentiment intérieur sont celles qui ont pour objet des choses que notre ame sent & connoît par le simple sentiment qu'elle en a, & sans avoir besoin de raisonner ou de discourir. Ces propositions, *je pense*, *je souffre*, *j'ai faim*, *j'ai de la joie*, expriment des vérités de cette espèce. Je n'ai besoin ni d'étude, ni de méditation, ni de travail, pour en connoître la vérité. Elles se font également sentir à tous, aux stupides comme aux hommes les plus savans.

D. Et les vérités d'analogie, que sont-elles ?

R. Au défaut des connoissances précédentes, on juge par analogie, c'est-à-dire qu'on juge d'après certaines proportions & certaines convenances, par certains rapports d'une chose à une autre ; ainsi, de ce que je vois qu'en Europe les œufs couvés par une poule produisent des poulets, j'en conclus que la même chose arrive en Amérique & dans les autres parties du monde.

*De la nature des cinq principes de nos connoissances.*

D. Ces seuls moyens que nous ayons d'augmenter nos connoissances, ont-ils tous la même certitude ?

R. Non ; la nature, qui ne nous a donné que ces secours pour arriver aux connoissances, n'a pas attaché le même degré de certitude à ces divers moyens : ils ont chacun des principes particuliers qui leur servent de fondement, & c'est de leur juste application que dépend tout l'art de la logique.

*De la nature du ſentiment intérieur.*

D. Quelle eſt la nature du ſentiment intérieur?

R. Le ſentiment intime ſe borne à faire connoître à l'homme ce qui ſe paſſe en lui, ce qui l'affecte, ce que ſon cœur éprouve, comme quand il ſent qu'il a de la joie ou de la douleur. Le ſentiment nous avertit donc de ce qui nous affecte, il ſe borne là; & nous devons employer d'autres moyens pour découvrir la nature & les qualités des choſes qui agiſſent ſur notre ame. Je m'approche du feu, le ſentiment intime m'avertit de la ſenſation agréable ou déſagréable que j'éprouve alors, il ne va pas plus loin; c'eſt à la réflexion & au raiſonnement à m'apprendre ſi la chaleur ſe trouve dans le feu qui agit ſur moi, ou ſi la ſenſation n'exiſte que dans mon ame.

Quoique le ſentiment intérieur ne nous diſe rien ſur la nature des choſes qu'il nous fait appercevoir, il n'en eſt pas moins une ſource de certitude pour nous. C'eſt lui qui nous apprend que nous exiſtons, qui nous inſtruit des différens mouvemens qui ſe paſſent en nous mêmes, qui eſt chargé de veiller à notre conſervation, & de nous faire ſentir les différens beſoins de notre corps. La connoiſſance qu'il nous donne de ces diverſes choſes, nous eſt ſi intime, ſi ſenſible; elle eſt ſi vive, ſi forte, ſi palpable, qu'il nous eſt impoſſible de nous tromper ſur ſon exiſtence. Car à qui pourroit-on perſuader que tout ce qui l'affecte ne l'affecte pas? ce ſeroit vouloir amener un homme à croire que quoiqu'il ſente, il n'exiſte pas; que la même choſe eſt & n'eſt pas en même temps; qu'il ne ſent rien, lorſqu'il ſent quelque choſe; qu'il eſt ce qu'il n'eſt pas; comme ſi le ſentiment d'une impreſſion pouvoit être ſéparé de cette impreſſion même!

*De la nature des vérités de principe & de conſéquence.*

D. Quelle idée doit-on avoir de l'évidence de principe & de conſéquence ?

R. Les vérités de principe & de conſéquence ſont toujours fondées ſur l'évidence, & ce qui eſt appuyé ſur l'évidence eſt toujours vrai, toujours certain, & infaillible dans toutes les ſuppoſitions; car l'évidence eſt, par rapport à notre ame, ce que la lumière du ſoleil eſt à nos yeux. La lumière du ſoleil ſe prouve d'elle-même; l'impreſſion qu'elle fait ſur nos yeux eſt ſi ſenſible, ſi vive, que tous ceux qui ne ſont pas aveugles reconnoiſſent ſon exiſtence. L'évidence produit le même effet ſur nos eſprits; dès qu'elle exiſte, elle nous fait voir clairement & diſtinctement les divers objets ſur leſquels elle tombe, & elle les repréſente ſi ſenſiblement, qu'on ne peut s'y méprendre. Ainſi ces propoſitions, la première d'une évidence de principe, & la ſeconde d'une évidence de concluſion, *un & un font deux; s'il y a des créatures, il exiſte un Créateur*, ſe démontrent ſi évidemment à notre eſprit emportent par elles-mêmes une démonſtration ſi ſenſible de la vérité qu'elles contiennent, qu'il ſuffit de les prononcer pour ſentir que les choſes ſont telles qu'elles les annoncent.

*De la nature du ſentiment extérieur.*

D. Pourquoi les ſens nous ſont-ils donnés ?

R. Les ſens nous ſont donnés pour veiller à la conſervation de notre corps : ils ſont placés dans le lieu le plus élevé & le plus apparent, pour que rien ne leur échappe, qu'ils gardent toutes les avenues, & qu'ils nous avertiſſent de tout ce qui peut nous nuire & nous être utile.

D. Connoiſſons-nous la nature de nos ſens ?

R. Nous ne connoiſſons la nature d'aucun de nos ſens ; nous ſavons ſeulement qu'ils ſont tellement diſpoſés, que les ſenſations qu'ils éprouvent ſe communiquent à notre ame : mais nous n'avons aucun moyen pour connoître la manière dont cela ſe fait, ni le rapport qu'il y a entre l'objet qui frappe nos ſens & le ſentiment que notre ame éprouve en cette occaſion.

D. Nous connoiſſons du moins la nature de nos ſenſations ?

R. Point du tout. Nous ne connoiſſons nos ſenſations que parce que nous les éprouvons. Nos ſens nous avertiſſent de leur exiſtence, mais ils ne nous diſent rien de leur nature.

D. Connoiſſons-nous la nature des corps qui agiſſent ſur nous ?

R. Nous ne connoiſſons toutes ces choſes que par les impreſſions qu'elles font ſur nos ſens ; & nous venons de dire que les ſens ne nous inſtruiſent que de l'exiſtence des objets qui les frappent.

D. Ne pourriez-vous pas me donner une idée de la manière dont ſe font nos ſenſations ?

R. Le cerveau eſt comme la racine de tous les nerfs ; le centre où ſe réuniſſent nos ſenſations eſt l'endroit du cerveau dans lequel ſe fait la réunion de toutes les origines nerveuſes : il y a là un point de communication ſur lequel frappent les cinq organes de nos ſens, qui ſont tous pour cela placés dans ſon voiſinage. C'eſt à l'aide de cette méchanique que l'ame apperçoit tous les changemens que les corps étrangers opèrent ſur celui dont la direction lui eſt confiée, & produit à ſon tour les mouvemens qu'elle juge à propos de lui communiquer.

D. Que ſont donc nos ſens ?

R. Nos ſens ne doivent être regardés que comme des inſtrumens, des milieux, des portes, pour introduire & porter la ſenſation juſqu'à notre ame.

D. Que faut-il obſerver dans chaque ſenſation ?

R. Il faut obſerver trois choſes dans chaque ſenſation : 1°. le ſentiment qu'elle nous fait éprouver ; 2°. le rapport que nous en faiſons à quelque choſe hors de nous ; 3°. le jugement par lequel nous prononçons que l'objet extérieur a effectivement ce que nous lui rapportons. Or il n'y a ni erreur ni confuſion dans ce que nous ſentons ; il n'y en a point non plus dans le rapport que nous en faiſons à une choſe qui eſt hors de nous ; mais il peut y en avoir lorſque nous jugeons que cette choſe a ce que nous ſentons. Par exemple, j'ai l'idée d'une tour ronde, & je rapporte cette idée à une tour quarrée, que je vois de loin ; dans ces deux cas, il n'y a rien qui ne ſoit vrai : mais, ſi je juge que cette tour que je vois dans l'éloignement, eſt ronde, mon jugement peut être faux ; car il peut ſe faire que je ne voye pas les angles de cette tour, parce que je la regarde de trop loin ; l'erreur ne ſeroit donc que dans le dernier cas, & elle viendroit de moi & non des ſens, qui ne nous avertiſſent que des affections que nous éprouvons.

D. Que faut-il pour que nous ne nous trompions pas ſur l'exiſtence des corps ?

R. Il faut, 1°. que l'objet ſoit dans une diſtance convenable ; car l'expérience nous apprend qu'un corps diminue à nos yeux à proportion que nous nous éloignons de lui, & qu'il ſemble groſſir à meſure que nous en approchons. C'eſt pour cela que le ſoleil ne nous paroît guère plus gros qu'un plat, quoiqu'il ſoit un million de fois plus volumineux que la terre. 2°. Il eſt néceſſaire que l'organe ne ſoit point vicié, comme dans un homme qui voit tout jaune, parce qu'il a la jauniſſe. 3°. Que l'objet ne ſoit pas vu dans différens milieux, comme il arrive à un bâton dont la moitié eſt plongée dans l'eau. 4°. Que le vrai ſens ſoit employé : c'eſt par ce défaut que la même

nourriture me paroît tantôt agréable, tantôt désagréable; agréable lorsque j'ai faim, & désagréable quand je n'ai point d'appétit.

*De la nature de l'autorité.*

D. Quelle est la nature de l'autorité ?

R. L'autorité humaine est le témoignage des hommes, qui nous assurent de la vérité d'un fait. C'est par elle que nous savons qu'il y a une partie de la terre qui s'appelle *Egypte*, que le Pérou nous fournit de l'argent, que Virgile, Horace, Cicéron, Christophe Colomb ont existé. C'est à la déposition des écrivains & à la tradition que nous sommes redevables de tous les faits: qui composent l'immense collection de l'histoire ancienne. Or, le témoignage des hommes, dans ces circonstances, a tant de force qu'il n'est pas possible de lui résister, parce qu'il ne peut se faire que des hommes de divers pays, de tous les âges, se soient accordés pour attester des faits absolument faux.

D. Pour que le témoignage des hommes ait ce degré de confiance, ne faut-il pas qu'il soit revêtu de certains caractères ?

R. Il faut observer plusieurs choses dans le témoignage des hommes.

1°. Lorsqu'un ou plusieurs témoins déposent de la vérité d'un fait, qui est combattu par un nombre égal d'autres témoins à-peu-près de la même autorité, il faut regarder ce fait comme douteux, & comme n'étant appuyé que sur de faux bruits, ou défendu par des témoins dont la foi doit être suspecte.

2°. Lorsqu'un ou deux témoins oculaires d'une probité reconnue attestent un fait, leur témoignage est un motif assez probable pour croire le fait qu'ils annoncent; & on peut y ajouter foi, parce qu'alors on a des raisons pour, & aucune contre.

3°. Toutes les fois qu'un fait eſt rapporté par pluſieurs témoins oculaires qui n'ont pu être trompés, & qui étoient dans l'impoſſibilité de tromper les autres, quand ils l'auroient voulu, ce fait produit une certitude infaillible, qui équivaut à une certitude métaphyſique.

D. Comment pourra-t-on juger ſi un fait eſt rapporté par des témoins qui n'ont pu être trompés ?

R. Cela dépend des conditions ſuivantes :

1°. Lorſqu'il eſt queſtion d'un fait que les témoins aſſurent avoir vu de leurs propres yeux & avoir examiné avec la plus ſcrupuleuſe attention. On écoute un homme qui dit, *jai vu.*

2°. Lorſque le fait eſt ſimple, palpable, public, d'une grande conſéquence, & à la portée de tous les hommes, même les plus groſſiers. Les faits publics engagent par eux-mêmes à la diſcuſſion.

3°. Lorſqu'il s'eſt paſſé en plein jour, en face d'une multitude aſſemblée, & non dans les ténèbres & devant très-peu de perſonnes; car, tandis que la vérité aime le grand jour, le menſonge & la fraude cherchent l'obſcurité.

4°. Lorſqu'il importe infiniment aux témoins d'examiner ſi le fait eſt vrai; par exemple, ſi la fortune, ou la réputation des témoins en dépend.

5°. Lorſque pluſieurs hommes ont vu le même fait, ou s'il n'eſt rapporté que par quelques témoins, mais qu'ils en appellent aux habitans d'une grande ville, & que ceux-ci appuient le témoignage des précédens par leur dépoſition.

D. Mais comment m'aſſurerai-je que les témoins n'ont pas voulu ni pu me tromper ?

R. Par les moyens ſuivans :

1°. Lorſque pluſieurs témoins racontent le même fait ſéparément les uns des autres, ſans avoir pu agir de concert, & que tous cependant ſe rapportent dans toutes les circonſtances.

2°. Lorsqu'ils sont originaires de différens lieux, & non de la même famille ou de la même profession.

3°. Lorsque les témoins déposent sur la vérité d'un fait qu'ils seroient intéressés à cacher; lorsqu'ils parlent contre leurs inclinations & leur bien être; si des témoins divisés d'intérêts & d'inclination concourent à nous assurer ce fait.

4°. Si ce fait n'est pas nié par ceux qui auroient intérêt de le nier, & d'en découvrir la fraude, s'il y en avoit.

5°. Si les témoins sont connus pour des hommes sincères & d'une probité à toute épreuve.

6°. Si les témoins donnent des preuves non équivoques qu'ils sont intimement persuadés de la vérité du fait qu'ils annoncent, comme, s'ils agissent conséquemment à leur témoignage; s'ils reforment leur conduite sur le plan de ce fait; s'ils assurent constamment ce fait, même au risque de perdre leur bien, leur réputation, leur repos & la vie.

7°. Si leur témoignage est conforme à des monumens qui tirent leur origine de ce fait. Les guerres civiles du triumvirat, par exemple, sont un fait certain dans l'histoire romaine; celles qu'alluma Cromwel en Angleterre, & qui furent à la fois l'origine de sa grandeur, de la chûte du parlement & de l'épiscopat, de la mort du roi & de la destruction de la monarchie, sont rappelées dans toutes les histoires de ce temps-là; mais le changement que ces guerres causèrent dans la forme du gouvernement en est une nouvelle preuve.

8°. Enfin, pour réunir tous ces motifs, un écrivain est d'autant plus croyable qu'il est plus clair-voyant, plus judicieux, plus attentif, plus habile, moins crédule, moins intéressé au récit des faits qu'il rapporte. Si on ajoute à cela que le fait est possible, que l'historien l'a vu de ses propres yeux, ou qu'il l'a appris de témoins oculaires, dans lesquels on ne peut soupçonner aucune séduction ni nulle envie de séduire les autres; si d'ailleurs on ne peut

leur supposer ni ambition, ni flatterie, ni bassesse, ni intérêts, le témoignage porte en lui-même des marques authentiques de vérité.

Cependant, pour qu'un fait soit regardé comme véritable, il n'est pas nécessaire qu'il soit revêtu de tous les caractères dont on vient de parler. Combien n'en croyons-nous pas sur des preuves moins considérables ! Mais, lorsque des faits ont la gloire de les avoir pour eux, ils sont inaccessibles à la critique la plus rigoureuse.

*De la nature de l'analogie & de sa force dans les sciences.*

D. Que doit-on savoir de la nature de l'analogie?

R. Le mot *analogie* est grec, il signifie *même raisonnement*; nous l'avons emprunté des Grecs pour indiquer le rapport, la proportion, les convenances que les choses ont entr'elles.

Dans les raisonnemens qui sont fondés sur l'analogie, on applique ce qu'on a découvert dans certaines choses à d'autres qu'on n'a point eu occasion d'examiner : par exemple, j'ai vu des chiens prendre le chemin le plus court pour arrêter un lièvre dans sa fuite; j'en ai vu qui, tout-à-coup arrêtés dans leur course par une profonde rivière, alloient chercher, pour la traverser sans risque, un pont souvent très-éloigné; & j'ai conclu de ceci, & d'autres observations pareilles, que les animaux ne suivoient pas, dans leurs mouvemens, les lois de la méchanique, & qu'ils n'étoient pas des automates & de vraies machines.

On fait un usage fréquent de l'analogie dans toutes les sciences, dans les arts, & dans toutes nos opérations; c'est à elle que nous devons nos plus belles découvertes; c'est par elle que nous sommes parvenus à mesurer les cieux & la terre, que nous avons déterminé les quatre saisons qui partagent l'année, que nous expliquons l'inégalité des jours, que nous sommes parvenus à nous faire une idée des antipodes, à soupçonner la figure de la terre, son

583



mouvement, celui des corps céleſtes; en un mot, c'eſt par elle que nous avons fait mille découvertes tant dans le monde phyſique que dans le monde moral & civil.

Pour juger de la force de l'analogie, il faut ſuivre les règles du raiſonnement & rapprocher les idées.

*Du probable & du vraiſemblable.*

D. Que devons-nous faire lorſque nous ne rencontrons pas l'évidence dans nos recherches ?

R. Il faut alors donner les choſes pour ce qu'elles ſont. Lorſqu'on ne peut atteindre à la connoiſſance parfaite du vrai, la vraiſemblence ſert alors de règle. Mais, pour que le vraiſemblable puiſſe être un motif ſuffiſant de déciſion dans les choſes où l'on n'eſt pas obligé de ſe décider, il faut que les degrés de vraiſemblance ſoient ſi conſidérables, qu'ils faſſent preſque diſparoître les apparences du faux & le danger de ſe tromper ; ſans cette précaution on court riſque de ſe repentir de ſon jugement : il eſt toujours ſage de ſe diſpenſer de juger, lorſqu'il n'y a ni utilité ni néceſſité à prendre un parti, ſi alors on n'eſt appuyé ſur des raiſons fortes & ſûres. Mais, ſi on ſe décide par la voie de vraiſemblance, il ne faut donner au ſentiment qu'on embraſſe, ni plus d'autorité ni plus de poids que n'en ont les raiſons ſur leſquelles il eſt établi : on doit ſe contenter de dire qu'il approche plus de la vérité, ſans avancer qu'il ſoit abſolument vrai, puiſque le pur vraiſemblable n'eſt pas l'abſolument vrai.

Lorſqu'il eſt queſtion de pratique & de conduite, c'eſt-à-dire, lorſqu'il faut agir d'une manière ou d'une autre, au défaut du vrai abſolument vrai, il faut s'arrêter au vraiſemblable, pourvu toutefois que ce ſoit le parti le plus ſûr & le moins ſujet à des inconvéniens ; car, ſi on refuſoit d'agir par ce motif, on reſteroit ſouvent dans une inaction funeſte à ſoi-même & à la ſociété.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.